

Publié le 16 septembre 2010

## Transport ferroviaire : Les gares se réinventent !

Lieux d'interconnexion entre le rail et les transports urbains, nouvelles portes d'entrée des villes. Sous l'impulsion des collectivités et grâce aux compétences des Entreprises publiques locales, les gares préparent l'avenir du transport.



À l'heure où la voiture est appelée à céder du terrain au profit de modes de transport moins polluants, les gares sont à la veille d'une évolution majeure. Car si vélos en libre-service, bus et tramways permettent de répondre aux besoins de déplacement en milieu urbain, le train tend à s'imposer comme le mode de transport interurbain par excellence, a fortiori avec le développement des lignes à grande vitesse. Face à cette évolution attendue, les collectivités mettent la main à la pâte pour transformer leurs gares en pôles d'échanges entre le rail et les transports urbains. C'est le cas de l'agglomération de Poitiers qui, dix ans après l'arrivée du TGV en ses murs, a confié en 2000 à la [Société d'équipement du Poitou](#) (SEP) le réaménagement complet du quartier de la gare. Depuis, l'accueil et l'information des voyageurs a été entièrement revu, en lien avec la création d'un pôle multimodal rassemblant une gare routière de quinze quais, un parking de 800 places, une zone réservée aux taxis, un service de location de voitures et des vélos en libre-service. Autour, c'est un véritable quartier d'affaires qui a émergé grâce à la création d'un immeuble de bureaux de 4 000 m<sup>2</sup>, d'un centre de conférences et de séminaires et d'espaces commerciaux. C'est justement cette capacité à fédérer différents acteurs autour d'un projet commun qui a conduit la Ville de Chartres à concéder à sa [Spl](#) le réaménagement de son pôle gare. Comme à Poitiers, le projet s'articule autour de la création d'un pôle multimodal. Et là aussi, un nouveau quartier fait de logements, de bureaux et de commerce devrait émerger dans les années à venir.

Autre territoire, autres contraintes, la Spl [Aréa Paca](#) a quant à elle hérité de l'entretien du patrimoine bâti de la petite ligne Nice-Digne. Dans un territoire dépourvu de grandes voies de communication, cette liaison maintes fois menacée de fermeture retrouve peu à peu son statut de transport en commun depuis sa reprise par la Région en 2007.